www.e-rara.ch

Tome soixante-troisième

[Lettre CCLXXXI - CCXC]

www.e-rara.ch
Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

Visual Library

il a pu faire de si excellens discours et une histoire si puérile. 1764.

Au reste, je ne me porte pas assez bien pour me fâcher, et mes yeux sont dans un trop triste état pour que je revoye les roués. Je me sers d'une drogue qui me rendra ou qui m'ôtera la vue tout-à-fait; je n'aime pas les partis mitoyens.

Mes chers anges, conservez-moi vos célestes bontés. Toute ma famille se prosterne à l'ombre de vos ailes.

On nous parle aussi d'une petite assignation de notre curé. La robe de tous côtés me persécute; mais je ne m'épouvante de rien. Je trouve que plus on est vieux, plus on doit être hardi. Je suis du sentiment du vieux *Renaud* qui disait qu'il n'appartenait qu'aux gens de quatre-vingts ans de conspirer.

LETTRE CCLXXXI.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

29 de novembre.

VRAIMENT, vous serez très-bien reçu, Monsieur, vous et les vôtres, dans le petit château de Ferney; et je vous réponds que, si j'étais jeune, je viendrais prendre madame de *Florian* à Ornoy, pour la conduire chez nous; mais je ne lui conseille pas d'aller en litière. Le chemin de Lyon à Genève est actuellement un des plus beaux du royaume; et il faut toujours choisir les routes les plus fréquentées et

1764. les plus longues, parce qu'on y trouve toujours plus de ressources et plus de secours dans les accidens.

Nous ne nous flattons pas de vous donner la comédie ; il est trop difficile de trouver des acteurs.

Pour moi, j'ai fait comme *Sarrazin* ; j'ai demandé mon congé dès que j'ai eu soixante et dix ans.

Si mes fluxions sur les yeux continuent, je deviendrai bientôt aveugle, et je ne pourrai jouer que le rôle de *Tyrésie*. Nous avons un jésuite qui peut fort bien jouer le rôle de grand-prêtre dans l'occasion ; mais cela composerait, ce me semble, une troupe assez lugubre.

Il faudra, je crois, se réduire aux plaisirs simples de la société. Genève n'en fournit guère ; nous les trouverons dans nous-mêmes. Vous serez contens de M. *Dupuits* et de sa petite femme. Il a très-bien fait de l'épouser. S'il avait eu le malheur de n'être pas réformé, il était ruiné sans ressource ; ses tuteurs avaient bouleversé toute sa petite fortune.

Si vous comptez aller en Languedoc, vous abrégerez beaucoup votre chemin en passant par Lyon, et nous irons au-devant de madame de *Florian*. J'espère que je serai en état de la mieux recevoir qu'à son premier voyage. Mes affaires ont été un peu dérangées depuis quelque temps ; mais je me flatte qu'elles seront incessamment rétablies avec des avantages nouveaux.

Je vois avec grand plaisir que vous avez embelli Ornoy. Je répète toujours qu'on n'est véritablement bien que chez soi ; et que, quand on sait se préserver un peu du poison mortel de l'ennui, on se trouve bien plus à son aise dans son château,

que dans le tumulte de Paris et dans le misérable usage de passer une partie de son temps dans les rues, de sortir pour ne rien faire, et de parler pour ne rien dire. Cette vie doit être insupportable pour quiconque a quarante ans passés. 1764.

Tout Ferney fait mille tendres complimens à tout Ornoy. Autrefois les seigneurs châtelains de Picardie n'allaient guère voir les seigneurs châtelains du pays des Allobroges; mais à présent que la société est perfectionnée, on peut sans risque faire de ces longs voyages. Vous serez attendus avec impatience, et reçus avec transport.

LETTRE CCLXXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 de novembre.

Je commencerai par dire que celui de mes anges qui m'a béatifié de ses réflexions sur *Octave* a la plus grande raison du monde; et que, si le génie du jeune homme égale la sagesse de ces conseils, l'ouvrage ne sera pas indigne du public, tout dégoûté et tout difficile qu'il est.

Je suis, comme vous savez, le serviteur de monsieur *Chabanon*; je m'intéresse à ses succès; il doit savoir avec quel plaisir je recevrai sa Virginie. J'ai reçu *le Tuteur dupé* de M. de *Lestandoux*; je l'en remercierai incessamment. Je prends la liberté de mettre dans ce paquet une lettre pour *le Kain*: voilà pour tout ce qui regarde le tripot.

1764. Comme mes anges daignent s'intéreſſer à la nièce de *Corneille*, il eſt juſte que je leur diſe que notre enfant en a fait un autre gros comme mon poing, que nous avons mis dans une boîte à tabac doublée de coton, et qui n'a pas vécu trois heures. L'enfant-mère ſe porte bien, et toute la famille eſt aux pieds et aux ailes de mes anges.

Venons à préſent aux tracaſſeries de Genève.

Le ſecrétaire d'Etat eſt venu me remercier de la part du conſeil, de la manière impartiale et du zèle déſintéreſſé avec lequel je me ſuis conduit. J'ai eu le bonheur juſqu'à préſent d'avoir obtenu quelque confiance des deux partis, et de leur avoir fait approuver ma franchiſe ; mais je me ſuis aperçu que ce procès me fait perdre tout mon temps, et qu'il faudrait que je fuſſe à Genève, où je le perdrais encore davantage. Ni ma ſanté, ni mon goût, ni mes travaux, ne me permettent de quitter ma douce retraite. Vous ſavez, mes divins anges, que je vous ai parlé une fois d'un M. *Fabry*, ſyndic des petits Etats de mon pays de Gex, maire de la ville de Gex, qui a été long-temps employé au réglement des limites avec la Suiſſe et Genève; il eſt chargé des affaires en attendant l'arrivée de M. *Hénin*. Il m'a paru n'être pas mécontent des moyens de pacification que j'ai imaginés, et de ceux que j'ai ajoutés depuis; il m'a paru déſirer de travailler ſur ces principes, et de préparer l'ouvrage que M. *Hénin* doit conſommer; il a cru que ce ſervice lui mériterait les récompenſes qu'il attend d'ailleurs de M. le duc de *Praslin*.

J'ai penſé, mes divins anges, que je devais lui

faire le sacrifice de cette petite négociation, sans pourtant abandonner le rôle que je joue, et ce rôle est de jeter de l'eau sur les charbons ardens allumés par *Jean-Jacques*; cela me suffit, je n'en veux pas davantage. Je me flatte que M. le duc de *Praslin* agréera ma conduite, et que M. *Henin* n'en sera pas mécontent. 1764.

Si vous voyez monsieur le coadjuteur, je vous supplie de lui dire que je suis aussi fâché que lui du train qu'ont pris les choses. On a, ce me semble, trop fatigué le roi et le ministère par des expressions pleines d'aigreur. On a hasardé de perdre jusqu'aux libertés de l'Eglise gallicane dont tous les parlemens ont toujours été si justement et si invariablement les défenseurs. Cela fait de la peine à un pauvre historien qui aime sa patrie, et qui est entièrement de l'avis de l'archevêque de Novogorod la grande. La raison commençait à pénétrer chez les hommes, le fanatisme ecclésiastique peut l'écraser. J'en gémis jusqu'au fond de mon cœur; mais je compte toujours sur la sagesse du roi et de ses ministres qui empêcheront que ces étincelles ne deviennent un embrasement.

Pardonnez à la bavarderie du vieux suisse, qui aura toute sa vie pour vous la tendresse la plus respectueuse.

LETTRE CCLXXXIII.

A M. DAMILAVILLE.

30 de novembre.

1764. MON cher frère, les auteurs du *Portatif*, dont la plupart sont à Lausanne, sont un peu étonnés du bruit qu'a fait leur livre; ils ne s'y attendaient pas. Je m'attendais encore moins à en être soupçonné; mais, dès que je fus certain qu'on en avait parlé au roi en termes très-forts, et qu'on avait voulu exciter contre moi l'évêque d'Orléans, je fus obligé d'aller au-devant des coups qu'on me portait. Je me trouvais précisément alors dans des circonstances très-épineuses; j'y suis encore; mais c'est déjà beaucoup que l'on ait dit en pleine académie la vérité dont j'ai besoin. On m'avertit que les *Omer* se préparent à faire incendier ce *Portatif* au bas de l'escalier, et qu'ils veulent absolument me l'attribuer; je ne sais même si la chose n'est pas déjà faite.

Je me résigne, mon cher frère, à la volonté divine, et je m'enveloppe dans mon innocence. Le parlement velche ne voit pas plus loin que son nez. Il devrait sentir combien il est de son intérêt de favoriser la liberté de la presse, et que plus les prêtres seront décrédités, plus il aura de considération. Le sénat romain se garda bien de condamner le livre de *Lucrèce*, et le parlement d'Angleterre ne soutient la liberté d'écrire que pour affermir la sienne.

Je

Je n'ai point vu les *Lettres de J. J.* ; on ne les connaît point encore dans notre Suisse. On a aussi imprimé, sous mon nom, des Lettres secrètes. On dit que c'est un M. *Robinet* qui m'a joué ce beau tour. Si ces lettres sont secrètes, il ne fallait donc pas les mettre au jour ; mais on croit que ce secret restera entre M. *Robinet* et son imprimeur. On m'a mandé que c'est un recueil aussi insipide que si on avait imprimé les mémoires de mon tailleur et de mon boucher. Vous voyez qu'on me regarde comme un homme mort, et qu'on vend tous mes effets à l'encan. *Robinet* s'est chargé de mon pot de chambre. 1764.

J'attends toujours des *Dumarsais*, des *Saint-Evremond*, des *Meslier* ; j'ai reçu des *Enoch* : cela n'est pas *publici saporis*. On ne trouve pas un seul Dictionnaire philosophique actuellement dans toute la Suisse. Personne ne m'attribue cet ouvrage dans le pays où je vis ; il n'y a que des *Frérons* qui puissent m'en accuser à Paris ; mais je ne crains ni les *Frérons* ni les *Pompignans* : ces malheureux ne m'empêcheront jamais de vivre et de mourir libre.

Sur ce je vous embrasse ; je ris des Velches et je plains les philosophes. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CCLXXXIV.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

30 de novembre.

1764. Je vois, mon cher philosophe, que vous avez perdu un adepte qui sera difficile à remplacer. Ce que vous me mandez de lui, et le petit billet qu'il écrivit avant sa mort, me donnent bien des regrets. On dit que vous avez aussi perdu monsieur votre père ; il était d'un âge à ne devoir s'attendre à vivre plus long-temps. Il n'aura pas, sans doute, écrit un billet semblable à celui de votre ami. Les choses se tournent bien différemment dans les têtes des hommes. Il y a l'infini entre celui qui a lu avec fruit, et celui qui n'a rien lu : le premier foule à ses pieds les préjugés, et le second en est la victime. Songez à rétablir votre santé. Pour peu que vous joigniez la sobriété à vos autres mérites, vous n'aurez pas plus besoin des médecins du corps que de ceux de l'ame. Je vous embrasse de tout mon cœur ; je vous serai attaché pour le reste de ma vie qui ne peut être bien longue. *V.*

LETTRE CCLXXXV.

A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

Aux Délices, novembre.

MADAME l'ange eſt ſuppliée d'être arbitre entre M. de *Foncemagne* et moi ; ſi elle me condamne, je me tiens pour très-bien condamné. Je ſais bien que j'ai affaire à forte partie ; car c'eſt plutôt contre madame la ducheſſe d'*Aiguillon* et M. le maréchal de *Richelieu*, que contre M. de *Foncemagne* que je plaide. Il me ſemble que le procès eſt aſſez curieux. 1764.

Quant au *Portatif*, je ne plaide point, et je décline toute juridiction. Il eſt très-avéré que cet ouvrage (horriblement mal imprimé, quoiqu'il ne l'ait pas été chez les *Cramer*) eſt fait depuis pluſieurs années ; ce qui eſt très-aiſé à voir, puiſqu'à l'article *Chaîne des événemens*, page 70, il eſt parlé de ſoixante mille ruſſes en Poméranie.

Il n'eſt pas moins certain que la plupart des articles étaient deſtinés à l'*Encyclopédie*, par quelques gens de lettres, dont les originaux ſont encore entre les mains de *Briaſſon*. S'il y a quelques articles de moi, comme *Amitié*, *Amour*, *Anthropophages*, *Caractère*, *Chine*, *Fraude*, *Gloire*, *Guerre*, *Lois*, *Luxe*, *Vertu*, je ne dois répondre en aucune façon des autres. L'ouvrage n'a été imprimé que pour tirer de la misère une famille entière. Il me paraît fort bon, fort utile ; il détruit des erreurs ſuperſtitieuſes

1764. que j'ai en horreur, et il faut bénir le siècle où nous vivons, qu'il se soit trouvé une société de gens de lettres, et dans cette société des prêtres qui prêchent le sens commun. Mais enfin, je ne dois pas m'approprier ce qui n'est pas de moi. L'empressement très-inconsidéré de deux ou trois philosophes de Paris, de donner de la vogue à cet ouvrage, au lieu de ne le mettre qu'en des mains sûres, m'a beaucoup nui. Enfin, la chose a été jusqu'au roi qu'il fallait détromper; et vous n'imagineriez jamais de qui je me suis servi pour lui faire connaître la vérité. Je n'ai pas les mêmes facilités auprès de Me *Omer*, mon ennemi, qui me désigna indignement et très mal à propos, il y a quelques années, dans son réquisitoire contre *Helvétius*. Son frère, l'ancien intendant de Bourgogne, a fait venir le livre pour le lui remettre, et pour en faire l'usage ordinaire.

Cet usage ne me paraît que ridicule; mais il est pour moi de la dernière importance qu'on sache bien qu'en effet l'ouvrage est de plusieurs mains, et que je le désavoue entièrement; c'est le sentiment de toute l'académie; je lui en ai écrit par le secrétaire perpétuel. Quelques académiciens, qui avaient vu les originaux chez *Briasson*, ont certifié une vérité qui m'est si essentielle. Au reste, j'ai pris toutes mes mesures depuis long-temps pour vivre et pour mourir libre, et je n'aurai certainement pas la bassesse de demander, comme M. d'*Argenson*, la permission de venir expirer à Paris entre les mains d'un vicaire. Un des *Omer* disait qu'il ne mourrait pas content qu'il n'ait vu pendre un philosophe; je peux l'assurer que ce ne sera pas moi qui lui donnerai ce plaisir.

Soyez bien persuadée, Madame, que d'ailleurs toutes ces misères ne troublent pas plus mon repos que la lecture de l'*Alcoran* ou celle des pères de l'Eglise, et soyez encore plus persuadée de mon tendre et inviolable respect. 1764.

Voulez-vous bien, Madame, donner à M. de *Foncemagne* ma réponse, dans laquelle je ne crois avoir manqué à aucun des égards que je lui dois.

Nota. Je reçois la petite lettre de M. le duc de *Praslin.* C'était, ne vous déplaise, monsieur l'évêque d'Orléans qui avait déjà parlé; mais je préfère la protection de M. le duc de *Praslin* à celle de tout le clergé. Pour M. le duc de *Choiseul*, il m'a écrit: *Vieux suisse, vieille marmotte, vous vous agitez comme si vous étiez dans un bénitier, et vous vous tourmentez pour bien peu de chose.*

Je ne suis pas tout-à-fait de son avis.

LETTRE CCLXXXVI.

A M. DE CHABANON,

Qui lui avait adressé l'Eloge de *Rameau.*

A Ferney, 9 de décembre.

Si l'on était sûr, Monsieur, d'avoir après sa mort des panégyristes tels que vous, il y aurait bien du plaisir à mourir. Vous faites de toutes façons honneur aux beaux arts. Je vois une belle ame dans tout ce que vous faites. Si tous les gens de lettres pensaient comme vous, leur état deviendrait le premier du royaume, et leurs persécuteurs seraient dans la

fange. Continuez à rendre honorable un mérite
1764. personnel que l'insolence des pédans et la fureur des fanatiques voudront enfin avilir. Les grands artistes doivent être tous frères ; et si la famille de ces frères est unie, la famille des sots sera confondue. Nos pères, ignorans, légers et barbares, ne connaissaient, avant *Lully*, que les vingt-quatre violons du roi ; et, avant *Corneille*, le cardinal de *Richelieu* avait à ses gages quatre poëtes du Pont-neuf, dignes de travailler sous ses ordres. Il n'y a que les cœurs sensibles et les esprits philosophes qui rendent justice aux vrais talens. Puisse cet esprit philosophique germer dans la nation ! Après l'éloge que vous avez fait de *Rameau*, je ferai toujours le vôtre ; vous m'inspirez un sentiment d'estime qui approche bien de l'amitié ; j'ose vous demander la vôtre ; les sentimens que j'ai pour vous la méritent. Comptez que c'est du meilleur de mon cœur, et sans complimens, que j'ai l'honneur d'être, etc. *V.*

LETTRE CCLXXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de décembre.

JE vous écrivis, le samedi 8, par M. l'abbé *Arnaud*. De nouvelles provisions pour les emplois comiques étaient dans ma lettre. Je soupçonne violemment monsieur l'abbé d'avoir égaré les premières. Il doit être si occupé de ses deux gazettes, et si entouré de paperasses, qu'on peut sans injustice le soupçonner d'égarer des paquets. Il a négligé deux paquets qu'on lui avait adressés pour moi. Je vous supplie de lui redemander non-seulement la lettre du 8 de décembre, mais celle de novembre qu'il pourra retrouver. 1764.

Vous savez, sans doute, que vous avez perdu l'abbé de *Condillac*, mort de la petite vérole naturelle, et des médecins d'Italie, tandis que l'*Esculape* de Genève assurait les jours du Prince de Parme par l'inoculation. Nous perdons là un bon philosophe, un bon ennemi de la superstition ; l'abbé de *Condillac* meurt, et *Omer* est en vie. Je me flatte qu'il n'aura pas l'impudence de faire de nouveaux réquisitoires contre l'inoculation, après ce qui vient de se passer à Parme. La plupart de vos médecins ne savent que cabaler. Votre sorbonne est toujours la sorbonne ; je ne dis rien de votre parlement, car je suis trop sage.

J'ignore ce qui s'est fait à votre assemblée de

1764. pairs, s'il s'eſt agi des jéſuites dont perſonne ne ſe ſoucie, ou d'affaires d'argent après leſquelles tout le monde court, grands yeux ouverts, bouche béante.

Le marquis demande quelles feuilles il faut envoyer à M. *Pierre* pour le prince. Je vous ai déjà dit que cela eſt au-deſſous de lui; et *quod de minimis non curat princeps.*

On m'a envoyé un arbitrage fort honnête entre M. de *Foncemagne*, le défenſeur du préjugé, et moi pauvre avocat de la raiſon. Cet arbitrage me donne un peu gain de cauſe. Je ne ſerais pas fâché d'avoir caſſé quelques doigts à une idole qu'on admirait ſans ſavoir pourquoi.

Mes divins anges, conſervez-moi vos bontés qui ſont le charme de ma vie. *V.*

LETTRE CCLXXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

11 de décembre.

Ceci eſt une réponſe du 5 de décembre, reçue aujourd'hui Il eſt bon de vérifier les dates. Je vous parlerai d'abord de l'objet le plus intéreſſant de votre lettre. Frère *Cramer* viendra chez moi dans deux jours, et je conclurai probablement avec lui la petite affaire recommandée par vous et par la philoſophie. Je ne ſuis point ſurpris que les Velches faſſent des difficultés ſur cet ouvrage; il n'eſt plus

permis d'imprimer chez eux que des almanachs et des arrêts du parlement. 1764.

Il eſt très-bon qu'on ſe ſoit défait des jéſuites, mais il ne faut pas auſſi perſécuter la raiſon, dans la crainte chimérique d'eſſuyer des reproches d'avoir ſacrifié les jéſuites à l'introduction de la raiſon en France. La fureur d'écraſer les jéſuites d'une main, et la philoſophie de l'autre, n'eſt plus l'ouvrage de la juſtice; c'eſt celui d'un parti violent, également ennemi des jéſuites et des gens raiſonnables.

Je ſais tout ce que les omériſtes projettent, et je crois même qu'ils iront plus loin que vous ne dites; mais celui que ces monſtres perſécutent, eſt et ſera à l'abri de leurs coups.

Un voyageur s'eſt chargé, mon cher frère, de vous apporter, dans huit ou dix jours, deux petits recueils aſſez curieux, et on trouvera le moyen de vous en faire avoir d'autres; mais il faut attendre quelque temps. La raiſon eſt une étoffe étrangère et défendue qui ne peut entrer que par contrebande. Je me ſervirais de la voie que vous m'indiquez, ſi le paquet n'était entre les mains d'un médecin anglais, que vous verrez inceſſamment à Paris.

Vous ſavez que l'abbé de *Condillac*, un de nos frères, eſt mort de la petite vérole naturelle, immédiatement après que l'*Eſculape* de Genève avait donné des lettres de vie au prince de Parme, en l'inoculant. Vous remarquerez qu'il y avait alors une épidémie mortelle de petite vérole en Italie; elle y eſt très-fréquente; la mère du prince en était morte. Quelle terrible réponſe aux ſottiſes de votre faculté, et au réquiſitoire d'*Omer*! Ce malheureux

1764. veut-il donc que la famille royale périsse ? L'abbé de *Condillac* revenait en France avec une pension de dix mille livres, et l'assurance d'une grosse abbaye (*) ; il allait jouir du repos et de la fortune ; il meurt, et *Omer* est en vie ! Je connais un impie qui trouve en cette occasion la Providence en défaut.

Je voulais écrire à *Archimède-Protagoras* tout ce que je vous mande, mais je ne me porte pas assez bien pour dicter deux lettres de suite. Trouvez bon que celle-ci soit pour vous et pour lui. Dites-lui qu'il sera servi avec le plus profond secret. Vous n'avez qu'à m'envoyer incessamment l'histoire de la décadence, et sur le champ on travaillera.

Je prie instamment tous les frères de bien crier, dans l'occasion, que le *Portatif* est d'une société de gens de lettres ; c'est sous ce titre qu'il vient d'être imprimé en Hollande. Je prie le philosophe *Archimède-Protagoras* de considérer combien il m'était nécessaire de combattre l'erreur où l'on était à la cour sur le *Portatif*. Je n'ai fait que ce que des gens bien instruits m'ont conseillé ; j'ai prévenu, par un antidote, le poison qu'on me préparait. Je sais très-bien de quoi on est capable. La notoriété publique aurait suffi pour opérer certaines petites formalités qui ont fort déplu à *Jean-Jacques*, et qui l'ont conduit, par le plus court, à la petite vallée de Moutier-Travers.

Avouons pourtant, mes chers frères, que notre siècle est plus raisonnable que le beau siècle de *Louis XIV*. Un homme qui aurait osé alors écrire contre le *Testament politique du cardinal de Richelieu*,

(*) Cette nouvelle était fausse.

aurait été chaſſé de l'académie, et aurait paſſé pour le deſcendant d'un laquais d'*Eroſtrate*. Nous avons fait quelques pas dans le veſtibule de la raiſon. Courage, mes frères; ouvrez les portes à deux battans, et aſſommez les monſtres qui en défendent l'entrée. *Ecr. l'inf.* 1764.

LETTRE CCLXXXIX.

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

12 de décembre.

TOUT ce que vous me dites, mon cher Monſieur, ſur le *Teſtament du cardinal de Richelieu*, eſt d'un vrai philoſophe; et ceux qui ont pris parti pour ce *Teſtament* ne le ſont guère; ceux qui pourſuivent le *Portatif* le ſont encore moins. C'eſt aſſez, d'ailleurs, qu'on m'ait imputé cet ouvrage, pour que certaines gens le perſécutent. Il eſt de pluſieurs mains. On l'a imprimé d'abord à Liége, enſuite à Amſterdam, et ces deux éditions ſont très-différentes; je n'ai pas plus de part à l'une qu'à l'autre. Si on me déſigne dans un réquiſitoire, l'orateur méritera la peine des calomniateurs. Je ſuis conſolé en voyant que je n'ai d'ennemis que ceux de la raiſon; il eſt digne d'eux de perſécuter un vieillard preſque aveugle, qui paſſe ſes derniers jours à défricher des déſerts, à bannir la pauvreté d'un canton qui n'avait que des pauvres, et qui, par les ſervices qu'il a rendus à la famille de *Corneille*, méritait peut-être que ceux

1764. qui veulent se piquer d'éloquence ne s'armassent pas si indignement contre lui : mais tel est le sort des gens de lettres. Le plus dangereux des métiers de ce monde est donc celui d'aimer la vérité ! encore s'ils étaient unis ensemble, ils imposeraient silence aux méchans ! mais ils se dévorent les uns les autres, et les monstres à réquisitoire avalent les carcasses qui restent.

Ecrivez-moi, je vous prie, ce qu'on fait et ce que vous pensez. Vous m'apprendrez bien des sottises, et je profiterai de vos bonnes réflexions. J'ose compter sur votre amitié, et vous pouvez être sûr de la mienne.

LETTRE CCXC.

A M. DAMILAVILLE.

15 de décembre.

Frere *Cramer* est d'accord, mon cher frère ; ainsi, envoyez au plutôt l'histoire de messieurs de *Loyola* ; mais n'oubliez pas de me parler des nouveaux édits. Tous mes correspondans me mandent d'ordinaire, quand il s'agit d'une chose bien intéressante : *Je ne vous la mande pas, car vous la savez.* Gardez-vous bien de les imiter ; dites-moi tout, car je ne sais rien.

On parle de la suppression de tous les receveurs et contrôleurs du dixième. Je crois encore que cela ne vous regarde pas, et que votre emploi est à l'abri d'un nouveau réglement. Je vous prie de m'en

instruire ; je suis un vrai frère ; je m'intéresse à vous spirituellement et temporellement. 1764.

Je crois que, dans le moment présent, on ne s'intéressera guère aux rêveries du *Testament du cardinal de Richelieu*. Les sottises présentes occupent toujours tout le monde, et les sottises passées n'amusent qu'un très-petit nombre de gens oisifs.

Les nouveaux édits retarderont probablement le beau morceau d'éloquence qu'*Omer* prépare ; s'il est encore aidé par *Chaumeix*, cela sera divin. Continuez à échauffer le génie de *Protagoras* ; DIEU le destine, sans doute, à un grand apostolat ; il faut qu'il écrase le monstre. N'est-ce pas une chose honteuse qu'on ait tant reproché aux philosophes de s'unir pour faire triompher la raison, et qu'aucun d'eux n'écrive en sa faveur ? Il faudrait au moins qu'ils méritassent les reproches qu'on leur fait. Mourrai-je sans avoir vu les derniers coups portés à l'hydre abominable qui empeste et qui tue ?

Je vous embrasse bien tendrement. *Ecr. l'inf.*